

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance spéciale ce jeudi 26 juin 2025 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Madame	Jocelyne Bouchard,	conseillère
Monsieur	Normand Bissonnette,	conseiller
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén. / gref-trés.
Madame	Emilie Tremblay,	dir. gén. adj. / gref-trés. adj.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 00 et vérifie le quorum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal qui sont présents renoncent à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2025-06-155
7669

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Mme Geneviève Arsenault, du bureau Mallette, C.A., explique le rapport financier 2024 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ainsi que le rapport du vérificateur. Elle répond également aux interrogations des membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les états financiers 2024 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le tout tel que présenté par la firme comptable Mallette, C.A.

2025-06-156
7669

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL EN 2024

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 282 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

2025-06-157
7669

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, tel que déposé dans le rapport financier 2024.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes à poser des questions.

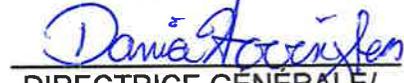
2025-06-158
7670

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit et est levée, il est 20 h 00.

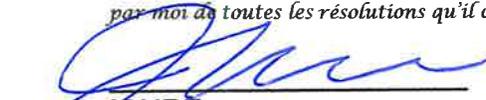


MAIRE



DIRECTRICE GÉNÉRALE/
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



MAIRE